

L'Union Européenne et notre avenir

L'Union Européenne vient du désir des européens de s'associer, tirant des leçons de 2 guerres mondiales en trente ans, pour construire une communauté de paix, de liberté et de développement humain. Elle a été pensée sur des bases politiques et culturelles quoiqu'en commençant par se rapprocher sur le plan économique. Car, à bien y regarder, cet ensemble très divers de peuples, nations, langues et régimes politiques est le fruit d'origines et d'une longue histoire commune.

Cette mise en commun a franchi plusieurs étapes importantes vers la constitution d'une « Union » : la CECA (1951), le traité de Rome (1957) instituant la CEE avec six Etats membres, puis l'acte Unique Européen (1986) à douze, puis l'Union au traité de Maastricht (1993) et la création de l'euro, monnaie commune à seize. Elle compte à présent 28 Etats membres. Elle a engendré un espace de coopération très large, mais difficile à gérer avec une pesante machine politique et administrative qui doit faire face à la diversité des intérêts des Etats.

Au fil de son évolution, la base démocrate-chrétienne et sociale-démocrate qui l'inspirait a perdu de sa vigueur, influencée notamment par l'adhésion de la Grande Bretagne (1973), puis la période de Thatcher et Reagan des années 1980, et bien sûr les profondes modifications qu'entraînent la mondialisation et l'irruption massive des technologies numériques en tous domaines. La politique anglaise de présence/absence dans l'Union, toute orientée par la logique des « marchés » et les intérêts de la place financière de Londres hors zone euro ont contribué fortement à une réorientation et à un certain blocage de l'Union qui se traduit dans le choix du « Brexit » anglais par referendum.

Ce bref rappel est ici présenté afin d'éclairer les conditions de choix et d'orientation en cause. Les positions politiques et économiques de la Grande Bretagne lui donnent un poids important en toutes négociations. Elle est globalement favorable à la mondialisation et au jeu de la haute finance. Sans elle, des batailles telles le TAFTA sont plus dures mais plus claires. D'autres facteurs expliquent aussi les difficultés politiques de l'Union, crise économique et financière de 2008, politiques face aux « migrants », complexité de la gestion avec un grand nombre d'Etats, etc.

A tous égards, notre appréciation de la conduite politique de l'Union Européenne est donc primordiale pour traiter de l'ensemble des conditions d'évolution de notre pays et du continent. Et notre pays peut et doit jouer un rôle actif face à cette perspective dans notre propre intérêt et dans celui de l'Europe dans le monde.

Notre choix : soutenir la poursuite de la construction de l'Union Européenne

Quels que soient ses défauts, la construction européenne est essentielle pour l'avenir, les libertés, le développement humain de notre pays. La carte diplomatique et politique du Monde s'est profondément transformée face à la Russie de Poutine, à la Chine, l'Inde et les pays émergents. Seule l'Europe est à l'échelle de nos défis du futur, et nous avons tout intérêt à participer activement à la construction d'une Europe qui se fédéralisera progressivement dans le long terme. Isolée, la France ne pèse pas suffisamment ; on l'a vu

par exemple à propos de la crise syrienne, et quotidiennement quand il s'agit d'immigration, de sécurité et terrorisme, des règles de l'échange économique mondial, et de manière plus positive quand il s'agit d'éducation, de culture et d'ouverture de la jeunesse au Monde, et encore et peut être surtout, de la question écologique.

Telle qu'elle est l'UE nous laisse une vraie marge de spécificité. Mais nous avons aussi intérêt à pratiquer des rapprochements économiques et socio-politiques avec nos partenaires, tant pour négocier les règles des échanges mondiaux, que pour l'évolution de notre modèle social, hérité quoique souvent défiguré des « Jours Heureux ».

Cette approche **implique un engagement beaucoup plus fort** dans le débat européen. Ainsi, il faut défendre pied à pied une issue positive de la crise de la dette grecque. Il faut savoir jouer des ressorts des institutions européennes pour poursuivre des politiques communes essentielles, dans la santé, la liberté de création, la culture autant que l'économie¹, les droits des citoyens dans nos 28 pays, alors que le populisme ou les effets du terrorisme risquent de conduire à des retours en arrière graves (ex : Pologne, Hongrie...).

Et il faut **exiger la prise au sérieux de leurs mandats et fonctions par nos représentants** européens dans les appareils politiques et institutionnels, alors même que les débats de Bruxelles ou Strasbourg sont largement sous-estimés. Cette affirmation vaut également dans les très nombreuses instances où se définissent des règles de vie commune pour résister au poids des lobbys, des groupes financiers, assurantiels, de santé, de modalité d'accès aux soins...

Et il faut **avoir constamment présent à l'esprit la question de la transition écologique**. Elle est déjà largement un dossier de politiques majeures dans la ligne de la COP21 et de ses suites, énergies non carbonées et renouvelables, politiques agricoles, énergie et transports, préservation des espaces, ressources de la mer, de l'eau. Il est clair que le besoin impérieux d'agir en ce domaine passe par une politique européenne de grande envergure, seulement esquissée mais déjà en partie active. On soulignera à ce propos que la société civile française, et d'ailleurs celle de très nombreux pays, prend d'innombrables initiatives concrètes qui préparent le terrain d'une avancée pour une planète vivable et qu'il est très important de les aider pour appuyer ce choix de la transition.

Globalement, **l'Union Européenne est un pouvoir potentiel à l'échelle des défis de la planète**. C'est sûrement un choix de long terme mais il est impératif de s'en saisir avec les autres membres de l'UE. Sans elle nous risquerions de nous engager dans des dérives dangereuses pour nos libertés, nos modes de vie et notre place dans le Monde. Nous avons intérêt à miser activement sur le renforcement de l'Union et non sur son affaiblissement.

Et pour être clair, la sortie de l'euro et le retour au franc ne sont pas des options !

¹Pour mémoire, la Wallonie a su utiliser les règles de nos traités pour obtenir des inflexions dans la négociation du traité de libre-échange (CETA) avec le Canada. Faut-il encore y être présent activement comme « puissance »